

# Tarif

PROMOTION 2011 / 2013

Tarifs pour l'inscription : frais de dossier, 60 euros ; frais d'entretien, 108 euros.

En cas de désistement et quelle qu'en soit la raison, une somme de 60 euros sera conservée par l'IFTS, somme correspondant aux frais de gestion du dossier.

En cas d'absence aux entretiens (non justifiée 48 h à l'avance) la somme de 108 euros sera conservée par l'IFTS.

Tarif pour la formation :

8291 euros pour une formation sans allègement,

7254 euros pour une formation avec allègement de 70 heures de cours et 210 heures de stage.

## Réunions d'information

- 30 novembre 2010 à 17 heures à l'IFTS
- 10 janvier 2011 à 17 heures à l'IFTS

Contact sélection :

Assia IDIOU

04 76 09 98 57

a.idiou@ifts-asso.com

# iffts

Institut  
de formation  
de travailleurs  
sociaux

3 avenue Victor-Hugo  
BP 165  
38432 Échirolles cedex  
Tél. 04 76 09 02 08  
Fax 04 76 09 99 77  
ifftsinfo@ifts-asso.com  
www.ifts-asso.com

# iffts

RENTÉE SEPTEMBRE 2011

## Formation d'ENCADRANT et de RESPONSABLE d'UNITÉ d'INTERVENTION SOCIALE

Formation qualifiante,  
niveau licence,  
donnant lieu au  
Certificat d'Aptitude aux  
Fonctions d'Encadrant  
et de Responsable d'Unité  
d'Intervention Sociale

## Inscription

Dès le 1<sup>er</sup> février 2011,  
et jusqu'au 30 avril 2011  
avant minuit (cachet  
de la poste faisant foi).

Le dossier doit être  
demandé par courrier  
à l'Institut  
(voir bulletin joint).

## Métier

En responsabilité d'une unité de travail, les professionnels ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe directement engagée dans ses actions auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation ou de l'institution.

Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative et de responsabilités dont le degré varie selon leur position hiérarchique et le niveau de délégation qui leur sont conférés.

Intermédiaires entre direction et équipes, ces cadres sont à une fonction-clé qui permet la mise en œuvre des politiques institutionnelles et des politiques publiques auprès des équipes d'intervention sociale.

Par exemple : chef de circonscription, responsable de territoire, chef de service éducatif, directeur de crèche, coordinateur d'un territoire d'aide à domicile...

## Formation

L'accès à la formation, les conditions de la formation et l'obtention du CAFERUIS sont réglementés par l'arrêté du 08 juin 2004. (voir, pour plus de détail notre site : [www.ifts-asso.com](http://www.ifts-asso.com) à la rubrique *Formation supérieure*).

Formation par alternance sur 24 mois, de 400 heures de cours (possibilité d'allègement de 70 h) et 420 heures de stage (possibilité d'allègement de 210 h). Soit 15 semaines de regroupement de 3 ou 4 jours à l'IFTS réparties sur 18 mois, plus des suivis mémoire sur rendez-vous sur le semestre suivant. Les 6 à 12 semaines de stage seront situées sur le second et le troisième semestres de formation.

Les possibilités d'allègement (article 2 de l'arrêté du 08 juin 2004 et circulaire DGAS/4A/2004/412, page 4) seront étudiées au cas par cas après les entretiens de sélection.

Contenu de la formation :

- UF 1 – conception et conduite de projets (90 heures)
- UF 2 – expertise technique (150 heures)
- UF 3 – management d'équipe (100 heures)
- UF 4 – gestion administrative et financière (60 heures)

Epreuves du diplôme :

- UF 1 – mémoire soutenu en fin de formation
- UF 2 – dossier technique soutenu à l'issue du troisième semestre
- UF 3 – étude de situation orale, en fin de deuxième semestre
- UF 4 – étude de cas sur table à l'issue du premier semestre.

## DEMANDE D'ENVOI DE DOSSIER POUR LA SÉLECTION

À renvoyer à l'IFTS  
3 avenue Victor-Hugo BP 165  
38432 – Échirolles Cedex

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

Institution : .....

# CAFERUIS

